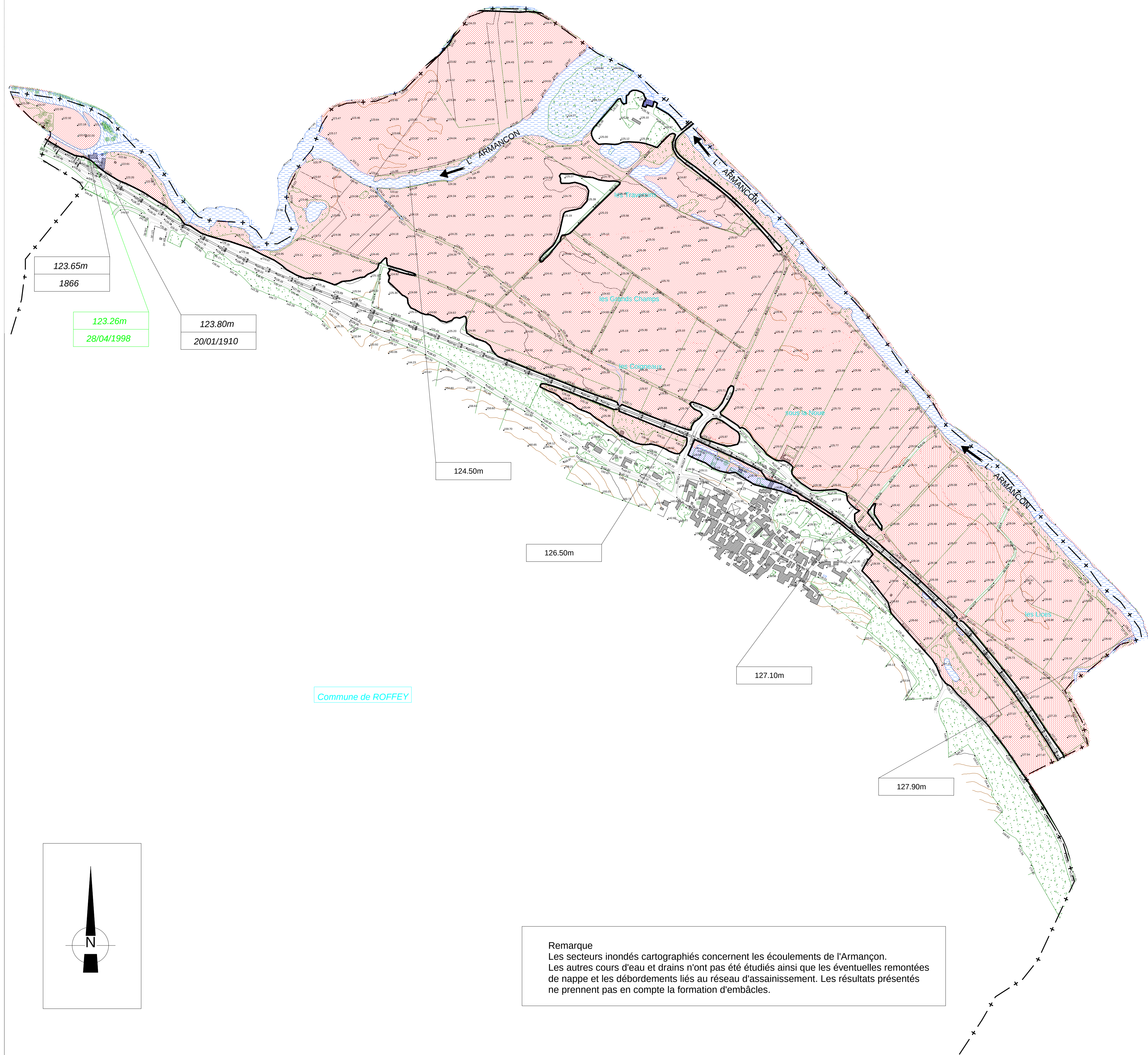




- Limite de la zone inondable pour les plus hautes eaux connues (PHEC)
- +— Limite communale
- Cours d'eau, Canal, Plan d'eau
- Zone bleue: zones urbanisées soumises à un aléa non fort
- Zone rouge: zones urbanisées soumises à un aléa fort, et zones naturelles ou agricoles soumises à un aléa faible, moyen ou fort

LAISSES DE CRUES

123.80m	Cote NGF des plus hautes eaux connues (PHEC)
20/01/1910	Date de l'évènement

123.26m	Cote NGF de crues plus faibles qu'une crue centennale
28/04/1998	Date de l'évènement

COTES INTERPOLEES

127.90m	Cote déduite des laisses de crues des PHEC
---------	--

D	juillet 2010	QUATRIEME DIFFUSION	
C	Février 2007	TROISIEME DIFFUSION	
B	Mars 2006	DEUXIEME DIFFUSION	
No.	Date	Désignation et Position	Visa

ECHELLE : 1/5000	
ECHELLE	0 50 100 200 300 400 500 METRES



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
REPUBLIQUE FRANÇAISE
direction départementale
des territoires
027 de France

PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES D'INONDATION
APPROUVE LE : 25 novembre 2010

ETUDE HYDRAULIQUE

Vu pour être annexé à mon arrêté
en date de ce jour
AUXERRE, le 25 NOV. 2010
Le Préfet,
Pascal LELARGE

Plan de Zonage
Commune de ROFFEY



Rapport n° : 870058
Septembre 2004

Dessin n° :
2